

PRÉVENTION DES RISQUES

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Ce document recense les risques encourus par les concitoyens de la commune. Un risque majeur est caractérisé par sa faible occurrence en regard de sa grande gravité.

[Consulter le document](#)

Bénéficiez d'aides financières pour protéger votre maison face au risque d'inondations

Le SMAGE des 2 Morin a mis en place depuis le 18 mars 2025 un accompagnement pour les propriétaires de logements, commerces et entreprises exposés aux inondations. Ce dispositif a pour objectif de réduire la vulnérabilité des biens et de permettre aux habitants de s'adapter aux inondations.

Le processus se déroule en 3 étapes :

- Dépôt de candidature : Les intéressés doivent soumettre leur candidature via un formulaire.
- Diagnostic de vulnérabilité : Un bureau d'études effectuera un diagnostic des habitations sélectionnées, fournissant un rapport et des recommandations détaillés.
- Accompagnement financier : Les participants retenus pourront bénéficier de subventions allant jusqu'à 80 %, sans condition de revenus.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité, rendez-vous sur le site internet du SMAGE : www.smage2morin.fr ou cliquant sur le bouton ci-dessous. Pour plus d'informations, les habitants du territoire peuvent également contacter l'interlocuteur dédié à l'adresse suivante : diagnostic@smage2morin.fr.

[En savoir plus](#)

MAIRIE DE COULOMMIERS

13 rue du général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 80 00

Nous contacter



Copyright 2025 Mairie de Coulommiers